

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 862

présenté par

M. Azerot, M. Nilor et M. Chassaigne

ARTICLE 34

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« et après avis de l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est important que l'ODEADOM qui est chargé de mettre en œuvre la politique agricole des Outre-mer soit consulté sur les orientations stratégiques.